



Fromelenne

Infos

Photos de classe...

1957-1958



1961-1962



Les couvertures page 1 et 16 de ce numéro

Oh! La classe... ils n'ont pas changé!

Fin mars, une rentrée de classe improvisée a permis de réunir des anciens élèves du village pour une sympathique journée de retrouvailles. À la baguette, les maîtresses du jour, **Mireille et Christine** ont sorti de leur cartable les photos de maternelle de 57/58 et de CE1/CE2 de 61/62. Les mêmes camarades, 57 ans et 53 ans après, ont posé pour la photo aux mêmes endroits, dans la cour de récréation de l'école. Lors de cette journée, les élèves d'antan ont pu, notamment, revisiter leurs anciennes classes. L'ensemble de l'école a très peu changé. L'intérieur des classes est plus moderne bien entendu, mais le bâtiment est resté le même vu de l'extérieur.

L'école d'autrefois reste gravée dans nos mémoires, les garçons en culotte courte, les filles en jupe ou robe. Il est loin le temps des chaussettes hautes en laine, des tresses de cheveux, du jeu de la marelle qui allait de terre à ciel, du coup de sifflet dans la cour, de l'appel des noms, des rangs qui se formaient avant d'entrer en classe et le dernier petit signe à ses parents pour se rassurer. **Au pied du poêle**, la classe livrait ses odeurs de craies, de pupitres cirés. L'ardoise avec son cadre en bois, le porte-plume avec son encre violette, le plumier en bois faisaient partie du cartable. Le maître vêtu d'une grande blouse du haut de son estrade marquait de sa belle écriture le grand tableau noir. Que dire des coups de règle sur le bout des doigts ou le passage "au coin". Et à la fin de l'année scolaire, souvenez-vous... **"gai, gai l'écolier c'est demain les vacances"**.

Place au coup de gomme nostalgique... et les anciens élèves ont montré leur solidarité en posant devant l'actualité du

moment. En effet, Fromelennes était sous le coup de la menace d'une fermeture de classe. Pour les anciens élèves, le clin d'œil était naturel et une photo a été prise sous la banderole placée sur la façade de l'école. Depuis leur soutien a été récompensé car la fermeture de la classe a été rayée de la liste de la carte scolaire.

Que de bons points avec une belle image... La journée s'est poursuivie par un repas à la salle des fêtes de la Manufacture qui avait revêtu un décor de classe avec des cartes de géographie et d'anciens livres. Pas d'école buissonnière en cette journée mais des chansons enfantines comme la souris verte, des jeux d'école et de cour de récré comme les billes, les osselets, le saut à la corde, la cocotte en papier, le hula-hoop et l'échange d'anecdotes de ces années partagées sur les bancs de l'école.

Les deux maîtresses intronisées avaient programmé un cours d'instruction morale et civique. L'hymne national **"la Marseillaise"** fut chanté par l'assemblée. Comme devoir, un classeur de photos anciennes du début de l'année 1900 à l'année 1960 circula de mains en mains. Que des enfants sages, aucune punition dans le cahier.

En ce jour d'examen, aucun élève n'a redoublé. Certains manquaient à l'appel avec le fameux mot d'excuse mais un écolier absent à l'époque de la photo !!! s'est fait une joie de poser avec les récipiendaires.

Une journée où l'on a conjugué le passé, **le présent et le futur... sans faute.**

En conclusion, nos anciens élèves pouvaient se quitter en fredonnant **"donne-moi ta main... mais oui mais oui, l'école... n'est pas finie"**.

Éditorial



Le printemps est enfin de retour. C'est l'heure de mettre en œuvre tous les projets, toutes les actions préparées durant l'hiver dernier.

Il y a les actions récurrentes mais indispensables à notre belle commune. La préparation de la saison touristique des Grottes de Nichet, le repiquage des fleurs, le démarrage de notre programme des festivités. Mais aussi, le début des travaux de réfection du haut de la rue des Écoles, fin avril, et la reconstruction du pont de la Manufacture qui commencera, elle, à la mi-juin.

Autre nouvelle et non la moindre, l'arrivée d'un Policier Municipal communal à compter du 1^{er} juin prochain. Après le départ en retraite de notre Garde-champêtre, et la période d'observation voulue par le Conseil Municipal, qui s'en est suivie, vos élus ont pris finalement la décision de recruter un Policier Municipal. En effet, même si nous sommes loin de vivre l'insécurité des banlieues des grandes villes, force est de constater que les incivilités commises sur notre commune, sont de plus en plus nombreuses : tondeuses ou tronçonneuses le dimanche après-midi, aboiements de chiens, sorties des poubelles plusieurs jours avant leur ramassage. Mais aussi, excès de vitesse, conduite dangereuse, toute infraction qui constitue une source potentielle de conflit de voisinage. Notre Policier Municipal aura pour mission de traiter tout ceci, de jour comme de nuit, en semaine et le week-end, avec pédagogie d'abord et avec fermeté si nécessaire.

Notre village doit rester un endroit paisible. L'oisiveté dans ce domaine comme dans tout autre domaine, est mère de tous les vices.

Enfin, je souhaite aussi remercier sincèrement les parents d'élèves et les partenaires sociaux de KME qui se sont investis dans la lutte contre la suppression d'un poste d'enseignant à l'école maternelle. Grâce à leur aide, nous avons été entendus. Toutes nos classes seront maintenues à la rentrée de septembre prochain.

Mais il faut rester lucide. Nous avons gagné une bataille. Pas la guerre. S'il est compréhensible, dans une certaine mesure, pour les parents qui travaillent tous les deux, de chercher un peu de commodité en scolarisant leur enfant dans la commune où résident la nounou ou les grands-parents, nos infrastructures communales (accueil à partir de 7 h 00 jusqu'à 18 h 00, cantine) permettent aujourd'hui d'apporter souvent une solution tout aussi satisfaisante, si on veut bien se donner la peine d'y regarder de près.

La fermeture définitive des écoles communales reviendrait beaucoup plus chère que le maintien de nos classes et il serait anormal que tous nos habitants payent ces surcoûts. À méditer donc.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pascal GILLAUX, Maire de Fromelennes
et son Équipe Municipale

Ce qu'il faut savoir...

À noter dans votre agenda

- | 14 juin : grand prix tout-terrain RC avec le B.F.R.C
- | 20 juin : fête des écoles
- | 21 juin : fête de la musique
- | 28 juin : barbecue de l'H.M.F.
- | 13 juillet : retraite aux flambeaux Feu d'artifice et bal
- | 13 septembre : fête du cheval
- | 18 septembre : loto du FCF
- | 19 et 20 septembre : fête patronale

L'informatique facile

La commune propose **des cours informatiques gratuits** à ses habitants. M. Bernard Dauphy, animateur, vous accueille au 1^{er} étage de la Maison pour Tous (rue Linard) tous les mardis de 14h00 à 15h30 en dehors des vacances scolaires. Vous souhaitez vous lancer dans l'apprentissage de l'ordinateur ou apprendre les fonctions de certains logiciels (Word, Excel...), venez nous rendre visite. Vous pouvez aussi venir en cours équipés de votre ordinateur portable.

Renseignements : au secrétariat de mairie ou au 03 24 42 00 14 ou auprès de Didier Bertolutti.



La bibliothèque se livre

La bibliothèque municipale se situe au RdC de la Maison pour Tous. **Le prêt des ouvrages est gratuit.** La gestion et les permanences sont assurées par Mariette

et Jean Lemire, Claudie et Michel Klein. Ils vous accueillent les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 14 h 00 à 16 h 00 ainsi que les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 18 h 00



à 19 h 00. Vous pouvez aussi consulter le site Internet de la commune : www.fromelennes.fr, module "Vivre" puis rubrique "Sports et loisirs".

Toutes les 3 semaines, les livres sont renouvelés par le passage d'une navette appartenant à la bibliothèque départementale des Ardennes (BDA). Vous pouvez aussi réserver un livre auprès des responsables ou en ligne sur le site de la bibliothèque départementale :

<http://bda.cg08.fr>.

Celui-ci sera livré dans notre bibliothèque. **Alors, venez profiter de notre espace de lecture.**

Recrutement d'un policier municipal

M. Bertrand Gicailaud, 44 ans, originaire de la Charente-Maritime a pris son poste au



sein de la commune le 1^{er} juin. Son parcours professionnel : il intègre la gendarmerie nationale de 1989 à 2008, ensuite la police municipale dans la Sarthe puis à Vireux-Wallerand jusqu'à ce jour. Il occupe la fonction de brigadier-chef principal. Plus d'infos dans votre prochain bulletin municipal.

En Avril, ne te découvre pas d'un fil...

Un domaine de chasse... aux œufs

À Pâques, le terrain du site des grottes de Nichet a fait sa chasse au chocolat. Les guetteurs du Comité des fêtes et son garde de la chasse, sa présidente Séverine Daloz, avaient tracé la réserve dans le bois en fonction des tranches d'âge, 2-5 ans, 6-9 ans et 10-12 ans. Que de bons produits récoltés dans les paniers comme 450 gros œufs, 190 lapins et 20 kg de petits œufs.



Les deux mascottes, un lapin et un poussin accompagnaient les 70 petits chasseurs dans leur battue. Le permis de chasser du jour permettait en plus à chaque enfant, de sortir de la musette un ticket boisson ou un sachet de bonbons à déguster dans le gîte des grottes. Un beau tableau grâce aux organisateurs.

Fermeture de la chasse... à l'année prochaine.

C'est la classe...

Dans le cadre de leurs travaux manuels, les enfants de l'école primaire ont confectionné des montages en lien avec la fête de Pâques. On doit cette initiative aux enseignants et aux parents de l'école des Nutons.

Durant les heures de classe, principalement le mardi, les parents bénévoles **Sylvie, Emeline, Michèle, Sarah, Dorothée et Jugurtha** ont encadré les élèves pour les aider dans leur composition.

Au programme, pour les CP/CE1, des nids en laine composés d'œufs et de poussins, pour les CE2/CM1/CM2, des nichoirs en carton. Chaque enfant est reparti avec sa création.

Petit à petit ... l'oiseau fait son nid.



Entrez... c'est ouvert

Comme le veut la tradition le 1^{er} avril, la grotte de Nichet est sortie de sa tranquillité hivernale. Nos hôtes, les légendaires Nutons et leurs amis les chauves-souris, ont remis les clefs de la demeure aux guides pour une nouvelle saison touristique. De la salle des Nutons à celle du Squelette, en passant par la salle du Gouffre, celle du Clair de lune ou celle des Amoureux, les imaginations s'y fauflent entre les stalagmites (qui montent) et les stalactites (qui descendent).

Dorénavant, les deux chalets sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les travaux ont été effectués par les ouvriers de la commune durant la trêve. Durant toute la saison estivale, le grand chalet vous propose une petite restauration, snacks, boissons, glaces... et même une cuisine plus raffinée sur réservation avec **CL Traiteur au 06 79 38 01 12.**



Des noces d'or... la fête des voisins

Au 27 rue Félix Près, M. et M^{me} TOURNAY

Jacqueline, nom de famille Longrée, est née le 22 avril 1941 à Givet. C'est la 2^e et seule fille d'une famille de 3 enfants. Elle habite l'avenue Roosevelt, où elle est née, puis le boulevard Faidherbe. Elle effectue sa scolarité à l'école primaire de Givet puis suit des cours complémentaires de la 6^e à la 3^e au collège fille jusqu'à l'âge de 16 ans. De 1957 à 1960, elle réalise des cours du soir de sténo dactylo/comptabilité. De 1960 à 1964, elle aide aux tâches ménagères chez ses parents. En 1964, elle travaille à la TESA durant 2 ans puis à la CEP de 1966 à 1971 comme aide-comptable.

Daniel est né le 1^{er} juillet 1943 à Bel-Air en haut, commune de Dion. C'est le n° 3 et seul garçon. Ses parents habitent Flohimont et émigrent à Bel-Air en 1935-1936. Ses premières années d'école, se déroulent à l'école communale de Flohimont. En 1951, ses parents déménagent à Givet. En 1960, il est alors en classe de seconde. L'idée de devoir poursuivre ses études ne l'intéresse plus. Fin juin, à quelques jours des grandes vacances, il annonce à ses parents qu'il ne veut plus aller à l'école et souhaite travailler. Son père, qui travaille à la Compagnie Française des Métaux, ne s'y oppose pas. Il débute à l'usine le lundi 27 juin, 3 jours avant ses 17 ans. Premier job en tuberie. Au



bout de 6 mois, il demande à incorporer le bureau d'études. En 61/62, il sera apprenti dessinateur pendant 2 ans jusqu'à l'obtention de son CAP et sa titularisation en 1963. Cette même année, il rejoint le 2^e régiment du génie à Metz et son retour à la vie civile s'effectue le 30 avril 1964. Il réintègre le bureau d'études de la Compagnie Française des Métaux et quittera volontairement l'entreprise en 1987 pour s'attacher à d'autres fonctions jusqu'à la pré-retraite en 2000 et la retraite en 2003. Daniel a œuvré dans les institutions de la commune en tant que maire-adjoint et vice-président de la Communauté de Communes.

Leur rencontre, s'effectue en janvier 1961, un dimanche lors d'une balade en ville.



Le mariage avec deux dates : les 11 et 12 septembre 1964. Pourquoi deux jours ? La mère de Jacqueline ayant des difficultés à marcher, ils décident que le mariage civil aura lieu le vendredi 11 en fin de journée à la mairie de Givet et le mariage religieux à l'église Saint-Hilaire le samedi 12. Leur premier logement est un appartement rue de la fausse porte à Givet puis ils emménagent en 1971 à Fromelennes après avoir construit leur maison.

Le couple a 3 enfants : Gérard, Christine, Michel et 6 petits

enfants, 3 filles et 3 garçons : Justine, Capucine, Laura et Jules, Gabriel, Tristan.

Côté passion : pour Madame, le jardinage. Pour Monsieur, le jardinage, l'élevage de pigeons (en

possède une vingtaine), la pêche à la truite en rivière côté belge... et bien sûr pour les deux, leur grand plaisir est de rendre visite ou de recevoir les petits-enfants.

Au 29 rue Félix Près, M. et M^{me} DACHELET

Guy est né le 21 février 1944 à Givet 29 Rue du Luxembourg, il a 2 frères et une sœur. Il effectue toute sa scolarité à Givet notamment au collège Vauban jusqu'en 3^e, jusqu'à l'obtention de son brevet à l'âge de 17 ans. En 1961, il entre dans la vie professionnelle au service Navigation des ponts et chaussées à Givet durant 2 années. En mai 1963, c'est le service militaire à Verdun où il fait "ses classes" puis il sera dirigé vers MUTZIG en Alsace. Il incorpore le 153^e RI en tant que musicien cela jusqu'en août 1964. C'est la quille... le mois suivant, il intègre l'usine Tréfimétaux durant 38 années jusqu'au plan social du 1^{er} juin 2002. En 2004, à 60 ans, c'est la retraite officielle.

Michèle, nom de famille Jourdy, enfant unique, est née le 7 mars 1945 à l'Horme dans la Loire (42). Ses parents arrivent sur la pointe des Ardennes, en 1949, elle a 4 ans et demi. La famille habite à Flohimont, à la cité ouvrière de Tréfimétaux. Par la suite, ils emménagent dans un logement à l'intérieur de l'usine. Sa scolarité s'effectue à Flohimont, puis à l'école Saint-Hilaire de Givet, l'école des Sœurs et Vauban jusqu'en 5^e. Elle entre à l'usine de Flohimont à 17 ans et demi, en août 1962, où elle travaille comme standardiste jusqu'en juin 2002, durant 40 ans.

Guy et Michèle se sont connus aux "chaumières", dancing de Heer/Agimont en Belgique en 1961 et s'unissent à la Mairie de Fromelennes le 3 avril 1965 en présence de Monsieur



VIGNERON, Maire de Fromelennes. Ils demeurent quelques années avec les parents de Michèle puis font bâtir rue Félix Prés en 1971 et y habitent depuis 1972. Ils sont les parents d'une fille nommée Nathalie née le 16 juillet 1967. Celle-ci est mariée à M. Fred Ossito et habite dans le midi à Mandelieu depuis 1988. Ils ont deux filles, Marion (21 ans) et Chloé (16 ans).



À nos chers voisins... toutes nos félicitations pour ces 50 ans de mariage.

Une pluie... mais de confettis

Ouf! On l'a échappé belle le 1^{er} jour des vacances scolaires! Les prévisions météo n'étaient pas réjouissantes pour le samedi du carnaval et prévoient de s'équiper des parapluies.



Les dieux du ciel avaient mis leur costume de réjouissance et ont soufflé les méchants nuages en dehors du village.

Les organisateurs avaient fixé le rassemblement en bas de la côte de Flohimont. La déambulation dans les rues du village des chars, des costumés et des accompagnateurs pouvait commencer au son de la musique.

Les musiciens de l'Harmonie Municipale en tête faisaient leur cirque sous un chapiteau ambulant. Nos voisins belges de Dinant étaient de la fête avec un couple de géants et le groupe folklorique les Mougneux d'Coûtches (les mangeurs de couques) de Guinguet et Cafonette suivi du très grand



cheval Bayard. La cahute en paille du Comité des Fêtes "au Ti Punch" avait un air de vacances sous les tropiques. Le long du parcours, hic, un peu de chaleur, on a eu droit au délice des îles servi par des femmes de type "métissé".

L'A.C.E de Givet s'initiait au Flamenco.





Anim'disco avec les personnages de Mickey a participé au rythme musical.



Enfin la troupe des "Têtes en l'air & Cie" d'une autre époque terminait le défilé. Un drôle d'engin crachait de nombreuses bulles entouré d'étranges personnages à pied.



Une maman sortie des ténèbres poussait un landau, une moto était conduite par une créature bardée d'un masque à gaz et pourvue de bizarres équipements.



Les costumés ne manquaient pas d'imagination avec les jeunes filles Africaines, les vendeurs de saucisses, les Vénitiens... Les kilomètres à pied, ça use, ça use... alors le repos au café des Sports a comme toujours permis aux carnavaliers de recharger les accus avec "modération" pour les grands et friandises pour les petits.



Dernière ligne droite vers la salle du Richat où un goûter attendait les enfants. Les meilleurs déguisements furent récompensés. La journée s'acheva par un spectacle proposé par Micky le clown et la soirée dansante animée par Disco sunlight.



Un carnaval haut en couleur, en bonheur... et en personnages.

Entrer en piste...

La commune s'est enrichie d'une piste de randonnée sous l'égide de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse. La piste cyclable du Moulin Boreux à Givet s'est étirée pour terminer sa course pratiquement au pied de l'usine KME de Flohimont. Ce tracé en pleine nature, longe une partie de la Houille, la carrière du Cul d'houille, permet de côtoyer les chevaux ou de regarder tourner les voitures radiocommandées du club local.

Déroulons le tapis:

La piste succède en partie à l'ancienne voie ferrée de l'usine Tréfmétaux, démontée depuis plusieurs années. Elle est longue de 750 m et large de 2,5 m de couche bitumée. Elle est séparée du chemin existant, réfectionnée pour l'occasion, sur 90 % de la distance. Pour annoncer et sécuriser le lieu, des panneaux de signalisation, des panneaux touristiques ainsi qu'un marquage en peinture au sol parachèvent le tracé.

À noter que côté Flohimont, une barrière en bois permettra de fermer cette portion durant certaines périodes, notamment dans le cadre de mauvaises conditions météo en hiver

La Manufacture fait le pont...

Après la piste de randonnée, la communauté de communes **Ardenne Rives de Meuse** s'attaque aux travaux d'accès à ce lieu-dit du village. En effet, le pont, devenu dangereux pour son franchissement, va faire l'objet d'une démolition et reconstruction complète. La chaussée environnante sera aussi aménagée.

L'ancien pont, par son gabarit et sa constitution, ne permettait pas le passage d'engins lourds. Notamment les services de secours, les camions de poubelles ou de livraisons. De plus, toutes les semaines, les employés communaux avaient en charge de collecter les sacs de tri et déchets ménagers des habitations.

La durée des travaux est de 10 semaines pour un **démarrage prévisionnel le 15 juin**. La

(gel/dégel). Le but est de maintenir en bon état la partie commune en bitume par rapport au risque de passage de véhicules lourds comme tracteur, camion.

Très important, il est interdit à tous véhicules à moteurs (voiture, scooter, mobylette ...) d'emprunter la piste de randonnée ou de se garer dessus. Pour rappel toutefois, une portion de la piste est commune à tous les utilisateurs.

Bon usage à tous, randonneurs, sportifs, amoureux de la nature ...

Une bonne bouffée d'oxygène... et pourquoi pas un jour être raccordé du côté Belge avec le RAVel par l'intermédiaire de Dion.



circulation des véhicules et des piétons sera interdite. Pour les riverains de la Manufacture ou les services de secours, une déviation sera mise en place par le chemin communal d'accès par Flohimont. Soyez prudents et respectueux des consignes de signalisation et de conduite car durant toute la phase des travaux, la circulation locale va cohabiter avec la fréquentation des personnes de la nouvelle piste touristique à proximité. **Tout le monde sur le pont...**



Le don de soi...

Parole à l'**Amicale des donneurs de sang de Givet**... ou 15 minutes de son temps... pour donner son sang.

L'EFS (établissement français du sang) lance un appel à votre générosité. En effet en 2014, le besoin de poches de sang par jour s'élève à 10000. Nous avons tous dans notre entourage, un proche qui a déjà eu besoin de produits dérivés de sang. Et puisque nous avons tous quelque chose à donner, n'hésitez plus!

Le don du sang... pourquoi... comment ?

- Il faut être âgé de 18 à 70 ans
- Un homme peut "donner" 6 fois/an
- Une femme peut "donner" 4 fois/an
- Un don dure environ 15 minutes
- Chaque poche de sang est contrôlée puis envoyée dans différents services médicaux (cancérologie, obstétrique, chirurgie).

Le don du sang... les chiffres clés de 2014

- 5 collectes de sang réalisées à Givet



- 1 collecte de sang réalisée en entreprise
- Nombre total de donneurs sur l'année: 706
- Nombre de nouveaux donneurs: 69
- Record historique de dons: 147 donneurs sur 1 collecte.

Nous pouvons être fiers de notre département puisque les Ardennes comptent 8 % de donneurs contre 4 % en moyenne pour les autres départements. Cette solidarité s'explique entre autres par les actions de communication organisées toute l'année.

L'Amicale des donneurs de sang de Givet tient également à remercier la population Fromelennoise qui participe activement aux collectes.

Pour plus de renseignements :

- M. Cucco Pierre (03.24.42.20.60)
M. Metz Christophe (03.24.41.75.42)
- Site Internet : www.amicale-sang-givet.com
- Page Facebook: Adsb Givet

Dès que le printemps revient...

À l'école des Nutons... un Nichoir

Dans le cadre de l'étude des oiseaux, le **Parc naturel régional des Ardennes** a organisé, au profit des élèves de l'élémentaire, une visite de sensibilisation à l'observation et l'identification dans le bois de Bel-Air. À l'issue de cette visite, les élèves de CM1/CM2 ont fabriqué un nichoir en bois.

Les employés communaux l'ont ensuite installé en hauteur sur un arbre dans la cour de l'école. Au pied de l'échelle, les écoliers surveillaient le placement de la petite maison en bois. Ils ont aussi été aux petits soins pour les oiseaux en préparant leur nourriture. Des boules de graisses composées de graines qu'ils ont placées dans les arbres et posées sur les fenêtres des classes.

Voilà de quoi fêter l'arrivée du printemps en piaillant gaiement.



La petite reine... des bois

Le cadre des grottes de Nichet est propice à l'activité touristique... mais aussi sportive. Après avoir accueilli le championnat régional VTT il y a deux ans, le site a été cette fois-ci retenu pour la course de challenge départementale Ufolep.

Le club **Ardenn'Pointe Cycliste de Givet** en assurait l'organisation accompagné de ses coureurs locaux. Les jeunes en catégories débutants, poussins et benjamins ont testé le terrain avant les aînés de catégories minimales à masters.

Au sommet chez les grands : Stevenin Loïc de Semoy VTT club dans le temps 01 h 35. Le 1er du club local est Simons Guillaume 9^e. Sur le circuit technique, il fallait être costaud. Sur le plateau, les participants devaient effectuer 6 tours très bosselés sous un soleil de plomb.

À chacun sa course, il y avait même des coureurs à vélo tandem... **et non, ce n'était pas une imagination!**



Le Lien... au centre des vacances

Depuis plusieurs années, la commune propose aux enfants de 6 à 14 ans, un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires. **L'ALSH de printemps** animé par le centre social "Le Lien" s'est déroulé du 27 au 30 avril tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30. 14 enfants ont participé aux différentes activités. Au programme: la crosse canadienne, les jeux d'expression, les olympiades inter-sites avec Aubrives, la sortie piscine, l'atelier culinaire sans oublier le dernier jour, le goûter en commun des enfants avec leurs parents.

Mon petit doigt m'a dit... que les enfants ont même été gâtés avec de bonnes gaufres.



Et voilà le travail !

À bonne école

Les travaux de réfection de la voirie sur le haut de la **rue des Écoles** ont débuté le 29 avril et ce pour une durée prévisionnelle de 4 mois. Un arrêté municipal gère le stationnement et la circulation de cette rue durant les travaux.

Une interdiction de circulation a été mise en place par nos voisins belges pour les véhicules venant de Dion.

Le lot 1 : voiries-réseaux a été attribué à l'entreprise Eurovia, le lot 2 : éclairage public à l'entreprise Daloz et le lot 3 : adduction eau potable à l'entreprise Véolia.

**Montant total des travaux :
823 554,03 € HT**

Pour votre information : le chemin reliant la rue des Écoles à la rue de Dion sera élargi jusqu'au niveau du pont.

Pour votre sécurité et celle des intervenants, merci de respecter les panneaux de signalisation mis en place, de réduire votre vitesse à proximité des travaux, de se garer sans gêne et sans risque pour tous les usagers. La rue porte bien son nom et l'école est donc proche des travaux alors pensons à nos enfants et soyons vigilants lors des heures d'entrée et de sortie. Merci pour votre compréhension.

Tirer la sonnette d'alarme

L'atelier décentralisé des employés de voirie de la commune situé au four à chaux est passé sous surveillance. La société Anets a installé un **système d'alarme anti-intrusion** dans tous les locaux ainsi que dans la cour extérieure. L'installation est équipée de détecteurs et d'un dispositif à donner l'alerte composé de sirène et d'un système d'appel.



D'autres locaux communaux possèdent déjà ce mode de protection anti-intrusion comme la Mairie, la salle du Richat, les chalets des grottes... **Mieux vaut prévenir que guérir.**

La Préfecture des Ardennes nous informe

Le service environnement de la Direction Départementale des Territoires attire notre attention sur l'abandon d'ordures et autres objets sur les espaces publics.

La lutte contre l'abandon d'ordures et autres objets sur la voie publique est justifiée par des mesures de sécurité et de salubrité publique. Elle permet également de préserver la qualité visuelle de ces espaces. Le gouvernement vient de renforcer les moyens de répression à l'encontre des personnes portant atteinte à la propreté des espaces publics. Le décret n° 0073 du 27 mars 2015 paru au journal officiel, porte notamment de **150 à 450 €** le montant de l'amende encourue en cas de dépôts d'ordures, déchets, matériaux et tous autres objets en dehors des lieux réservés à cet effet.

Pour rappel : la déchetterie de la Terre au Pavé, route de Philippeville, de la communauté de communes Ardenne rives de Meuse est à votre disposition.

Pour tout renseignement concernant les articles du décret en vigueur, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

Le 1^{er} mai... fais ce qu'il te plaît !

Le bonheur est dans la rue...

Les membres de l'Harmonie Municipale n'ont pas failli à la coutume. Ils ont sillonné les rues principales du village en proposant sur leur char un brin de musique pendant que les porteurs de bonheur de l'association proposèrent à la vente un brin de muguet.

Mais savez-vous que le précieux trésor à clochettes est aussi la fleur symbole du triomphe du printemps sur l'hiver !

En toute harmonie...

Un défilé au travail...

La Municipalité de Fromelennes avait convié les associations patriotiques et communales, les personnalités, les sociétés et la population pour célébrer la fête du travail. Le 1^{er} mai n'est pas une cérémonie commémorative officielle et notre commune est la seule du canton de Givet à l'honorer.



C'est une tradition ouvrière. De nombreux chefs de famille du village travaillaient à l'usine. Alors le 1^{er} mai, c'était et c'est toujours l'occasion de rassembler les ouvriers et la municipalité, de défiler et déposer une gerbe au monument aux morts en musique.

Un héritage transmis par nos anciens, ouvriers et élus municipaux... à perpétuer.

Une course qui a du chien...

Le chien est le meilleur ami de l'homme. Givet Sport Cynotechnie sous la conduite de Jean-Claude Lejosne avec la participation de la



municipalité de Fromelennes nous ont offert la 21^e édition de la course des Nichets.

La pluie de la veille n'a pas empêché l'invasion du site de Nichet. En effet, par la présence des camping-cars des compétiteurs, des nombreux véhicules dans la montée et des aboiements des toutous, on ne pouvait pas passer à côté de l'événement.

Près de 150 départs dans les catégories poussins, minimes, cadets et adultes. À chacun sa course, en courant ou à vélo mais le chien toujours devant. Parmi les concurrents des français, des belges, des luxembourgeois, des néerlandais. Sur ce parcours 100 % bois et nature, ce n'est plus du pilotage mais du grand art avec une montée... d'adrénaline... dixit les organisateurs.

La remise des prix clôtura cette manifestation. Coupes pour les maîtres, croquettes pour les chiens.

Nom d'un chien !



Votre service d'eau en ligne

Surveillez votre consommation d'eau sans y penser via Internet grâce au télé-relevé.

Comment fonctionne le Télé-relevé ?

Il s'agit d'un module placé sur votre compteur qui enregistre en permanence le volume de vos consommations et les transmet par ondes radio à un récepteur. Ainsi, ces informations sont relayées par Internet jusqu'au Centre de traitement des données de Veolia Eau. Sa mise en place s'effectue à l'initiative de Véolia Eau et des communes. La commune de Fromelennes a pris l'option d'équiper les compteurs d'eau de ses habitants.

Les avantages du télé-relevé : plus de relevé de compteur chez les particuliers, chaque facture correspond au volume réellement consommé (plus d'estimation), une détection rapide des consommations anormales, un suivi quotidien et historique de votre consommation, un paramétrage de vos propres alarmes, une alerte par e-mail ou SMS.

Accédez à vos informations de consommation en 3 étapes

Étape 1 : créez votre espace client internet

- Connectez-vous sur <https://www.service-client.veoliaeau.fr> et cliquez sur "créer votre espace client".
- Remplissez le formulaire avec votre identifiant et mot de passe.
- Consultez le courriel de validation de votre compte sur votre messagerie puis cliquez sur "activer votre espace client".

- Accédez à votre espace client à l'aide de votre facture, onglet "vos contrats", puis rattachez votre abonnement à l'aide des références inscrites sur celle-ci.

Étape 2 : accédez à votre espace internet dédié

- Sur votre espace client, onglet "vos contrats", activez le service de télé relevé.
- Vous avez maintenant accès aux services de suivi personnalisé dans l'onglet "votre consommation".

Étape 3 : mettez à jour vos coordonnées

- Pour être sûr de recevoir des alertes de fuites ou surconsommations, pensez à mettre à jour vos coordonnées dans la rubrique "gérer mon espace client".

Sachez qu'il existe aussi l'application Véolia eau "l'eau chez vous" pour votre smartphone, téléchargeable sur le site <https://www.service-client.veoliaeau.fr>.

Ça coule de source...



Trop la classe!



Nous n'avons pas changé!

